

L'aménagement de la Têt et de la Basse à Perpignan : de l'urbanisme, mais quel urbanisme ?

The layout of the Têt and of the Basse in Perpignan: town planning, but which kind of town planning?

Sylvain RODE

Université de Perpignan Via Domitia, Département Géographie et Aménagement, Laboratoire ART-Dev (Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement - UMR 5281) - sylvain.ode@univ-perp.fr

RÉSUMÉ

A travers l'analyse des projets actuels d'aménagement des deux cours d'eau majeurs qui traversent Perpignan - la Têt et la Basse - se dessine une association étroite entre les enjeux liés à la valorisation des cours d'eau et un certain nombre d'enjeux urbanistiques considérés comme majeurs dans le cadre de la promotion de la durabilité urbaine (renouvellement urbain, urbanisme écologique, urbanisme participatif). L'analyse de la maîtrise d'ouvrage municipale de ces projets, plurielle car faisant intervenir différents services et acteurs aux visions et aux priorités différentes, permet en outre de comprendre certains choix d'aménagement ainsi que les jeux d'influence à l'oeuvre autour de la définition de ces projets.

ABSTRACT

Through the analysis of current development projects of the two major rivers crossing Perpignan - the Têt and the Basse - emerges a close association between the issues related to the development of rivers and a number of urban planning issues considered as major part of the promotion of urban sustainability (urban renewal, environmental planning, community planning and participation). The analysis of the municipal project ownership, plural because involving different services and stakeholders having different visions and priorities, further helps to understand some development choices and the influences at play around the definition of these projects.

MOTS CLES

Jeu d'acteurs, nature en ville, projet urbain, reconquête des cours d'eau, renouvellement urbain

INTRODUCTION

En décembre 2014 doit être inaugurée à Perpignan une passerelle piétonne (signée par l'architecte français Marc Mimram) enjambant la Têt. Cette réalisation s'inscrit dans un projet global d'aménagement des berges de ce fleuve dans sa traversée urbaine. Un premier tronçon a été aménagé durant les années 2000, et la poursuite de l'aménagement des berges de la Têt est affiché comme un des projets-phares du mandat municipal actuel. En mars 2014, c'est la Basse, un affluent de la Têt, qui était sous le feu des projecteurs locaux avec l'ouverture au public d'un parc urbain baptisé les "Jardins de la Basse", témoin d'un processus de reconquête et de mise en valeur d'un tronçon de ce cours d'eau en amont de sa traversée du centre-ville.

A travers une analyse des projets actuels d'aménagement de la Têt et de la Basse à Perpignan, nous nous interrogeons sur la place occupée par les cours d'eau dans le projet urbain, sur la nature du projet d'aménagement qui sous-tend ces opérations ainsi que sur les jeux d'acteurs et d'influence qui y sont à l'oeuvre. Espaces de nature en ville, quels sont les objectifs urbanistiques assignés à l'aménagement de ces cours d'eau ? Quels sont les acteurs et les logiques qui orientent ces choix d'aménagement ?

1 METHODOLOGIE

Pour mener à bien cette étude, des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs-clés de ces deux projets d'aménagement (élus, techniciens et représentants de la société civile) ont été conduits. Grâce à l'analyse de ces discours, l'objectif est de comprendre la manière dont ces projets sont envisagés par chacun de ces acteurs, les objectifs qu'ils leur assignent, les représentations des cours d'eau urbains qu'ils véhiculent ainsi que leur rôle dans la conduite de ces projets. Un corpus de documents iconographiques et cartographiques produits à l'occasion de ces deux projets d'aménagement a par ailleurs été analysé. Là encore, l'objectif est de cerner les représentations du projet que donnent à voir ces documents. Enfin, des visites de terrain ont été réalisées pour confronter les discours et documents à la réalité géographique des cours d'eau, de leurs paysages, de leur insertion dans le tissu urbain, et des aménagements réalisés.

2 RESULTATS ET DISCUSSION

2.1 Deux cours d'eau au cœur des projets urbains

Ces espaces naturels que sont les cours d'eau sont pleinement arrimés, par les discours des acteurs qui portent ces projets comme par les choix faits en matière d'aménagement, à une logique de projet urbain (Romain, 2010). L'aménagement des cours d'eau dans la traversée d'un territoire urbain sert (et s'insère dans) des objectifs urbanistiques, en faisant un ingrédient majeur d'une politique d'urbanisme se voulant en phase avec certaines composantes de l'urbanisme contemporain (Paquot, 2010).

Jusque là marge urbaine délaissée et interlope, le tronçon de la Basse en amont du centre-ville a été reconquis, débroussaillé, paysagé, ouvert sur l'extérieur à travers l'aménagement d'un parc urbain baptisé les "Jardins de la Basse". L'aménagement des berges de la Basse s'insère dans un projet urbain global et d'importance majeure à l'échelle de l'agglomération (projet urbain du quartier de la gare TGV) et, en même temps, sert le projet en cours d'aménagement d'un nouveau quartier à l'emplacement d'anciennes friches logistiques en lui offrant un "écran vert"¹. Ce parc a été réalisé avant le quartier voisin pour le valoriser et constituer un "argument de vente pour le quartier"² (entretien du 12 novembre 2014). Bien que guidé par des principes assez naturalistes, la reconquête de ce tronçon de la Basse participe d'une opération de renouvellement urbain promouvant la densité et la mixité urbaines, mais souhaitant les rendre acceptables grâce à des aménités naturelles de proximité. Le parc créé le long de la Basse est conçu comme un équipement à vocation urbaine, géré comme tel, fortement connecté au quartier en cours de construction et aux quartiers voisins existants. A la poursuite du projet global d'aménagement des berges de la Têt sont également attachés des enjeux majeurs en termes d'aménagement urbain. Selon l'ancien maire de Perpignan, les objectifs d'ensemble du projet d'aménagement de la Têt étaient de "préserver son caractère sauvage et

¹ Entretien du 15 octobre 2014 (Direction de l'aménagement et de l'urbanisme, mairie de Perpignan).

² Entretien du 12 novembre 2014 (Direction du cadre de vie, mairie de Perpignan).

protéger la biodiversité", de "l'embellir pour que les Perpignanais puissent l'aimer" grâce à des éléments d'appropriation (baladoir et cheminements dans le lit mineur aménagés dans la seconde moitié des années 2000) et de faire de la Têt "un élément de couture et non de coupure"³ (construction d'un 4^e pont inauguré en 2010 et d'une passerelle piétonne qui devrait être inaugurée en décembre 2014 ou janvier 2015). Cette passerelle, ancrée en rive droite de la Têt à proximité immédiate du Théâtre de l'Archipel (conçu par Jean Nouvel et inauguré en 2011), "donne au théâtre sa dimension urbaine, fédérateur de la ville, cohésion sociale"⁴. L'aménagement futur de la rive gauche de la Têt (sur un peu plus de deux km de long) doit constituer l'opportunité d'une "requalification globale"⁵, d'une mise en valeur des "potentialités en terme de façade urbaine"⁶, notamment à travers un réaménagement total de l'avenue Torcatis, qu'on espère rendre plus agréable et plus dynamique économiquement. L'aménagement de la Têt est ainsi envisagé dans ses liens multiples à l'espace urbain environnant afin de répondre à des enjeux d'aménagement urbain.

2.2 L'aménagement des cours d'eau urbains : jeu d'acteurs, jeux d'influences

L'analyse des différents acteurs qui portent ces projets et contribuent à leur définition permet de comprendre la manière dont ces deux projets d'aménagement de la Basse et de la Têt sont conduits, et de comprendre les choix d'aménagement qui ont été retenus ou qui s'esquissent.

L'aménagement de la Basse s'est fait selon le principe de "gradient d'artificialisation"⁷ consistant à créer une séquence plus naturelle que celle, très artificialisée, de la rivière dans sa traversée du centre-ville. Différents services de la mairie sont intervenus dans la définition des choix d'aménagement. Entre influence des paysagistes qui ont aménagé le parc urbain le long du cours d'eau et influence des urbanistes qui ont défini les orientations d'aménagement du nouveau quartier qui borde la Basse, se dessine un jeu d'acteurs qui permet de comprendre les caractéristiques de ce projet de requalification des berges d'un cours d'eau inscrit dans le cadre plus global d'un projet d'aménagement urbain.

Actuellement en phase pré-opérationnelle, la poursuite de l'aménagement des berges de la Têt en est au stade des réflexions, les choix d'aménagements définitifs ne sont pas encore arrêtés. Cette phase pré-opérationnelle du projet est propice à l'expression et à la confrontation, dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage, de visions différentes de la manière dont les berges de la Têt devraient être aménagées. La société civile locale a été appelée à exprimer ses attentes quant à l'aménagement des berges de la Têt, dans le cadre d'un processus participatif original qui a débouché sur l'expression d'une vision pour ce projet et sur l'espoir de pouvoir influencer les contours des aménagements qui seront finalement arrêtés. Les différents services municipaux parties-prenantes de ce projet peuvent également promouvoir des approches et des propositions d'aménagement distinctes. Deux grandes visions émergent de l'analyse des discours de ces différents acteurs : une vision très urbanistique, assez ambitieuse, et une vision plus centrée sur le traitement des espaces publics.

3 CONCLUSION

L'hypothèse d'un "urbanisme fluvial" soulignant le "rôle structurant du fleuve dans le projet urbain" (Romain, 2010) se trouve confortée par cette analyse des projets d'aménagement de la Têt et de la Basse à Perpignan. La volonté de valoriser les cours d'eau est étroitement arrimée par les acteurs qui portent et définissent ces projets à des enjeux urbanistiques majeurs. La reconquête et la mise en valeur des cours d'eau en ville peuvent ainsi être l'occasion de faire oeuvre de renouvellement urbain, d'urbanisme écologique, d'urbanisme participatif, de marketing urbain.

L'analyse de la maîtrise d'ouvrage de ces projets permet en outre de saisir les jeux d'influence qui s'y jouent, et ainsi d'éclairer la manière dont les choix d'aménagement sont arrêtés et les arbitrages dont ils résultent. Durant la phase pré-opérationnelle, chaque service municipal impliqué s'efforce de faire valoir son point de vue et ainsi d'influencer au maximum les choix d'aménagement.

BIBLIOGRAPHIE

Paquot, T. (2010). *L'urbanisme c'est notre affaire !*. L'Atalante, Nantes

Romain F. (2010). Le fleuve, porteur d'images urbaines : formes et enjeux. *Géocarrefour*, Vol. 85/3, 253-260.

³ Ces trois citations successives : entretien du 21 novembre 2014.

⁴ Entretien du 21 novembre 2014 avec l'ancien maire de Perpignan et ancien président de la communauté d'agglomération.

⁵ Entretien du 12 novembre 2014 (Direction de l'équipement urbain, mairie de Perpignan).

⁶ Entretien du 12 novembre 2014 (Direction du cadre de vie, mairie de Perpignan).

⁷ Entretien du 12 novembre 2014 (Direction du cadre de vie, mairie de Perpignan).